

Lancement d'une offre volontaire de rachat sur les actions TECHNOFLEX au prix de 14 € par action, suivie d'une radiation de la cotation des actions du marché Euronext Access

MEDFLEX, actionnaire majoritaire de TECHNOFLEX, informe les actionnaires minoritaires de TECHNOFLEX du lancement d'une offre volontaire de rachat (l'« Offre ») visant l'intégralité des 43.399 actions TECHNOFLEX qu'elle ne détient pas à ce jour directement ou indirectement, soit environ 3% du capital.

Il est rappelé que les actions de la société TECHNOFLEX sont actuellement admises à la négociation sur Euronext Access (anciennement Marché Libre) sous le code ISIN FR0000185795.

MEDFLEX s'engage à offrir aux actionnaires minoritaires de TECHNOFLEX d'acquérir la totalité de leurs actions au prix de 14€ par action. L'Offre de rachat sera ouverte du 2 octobre 2017 au 3 novembre 2017 (la « Période d'Offre »).

Les actionnaires souhaitant céder leurs actions dans le cadre de l'Offre devront remettre à CACEIS Corporate Trust ou à leur intermédiaire financier (banque, entreprise d'investissement, société de bourse, etc...), selon qu'ils détiennent leurs actions en compte nominatif pur ou administré, un ordre irrévocable de vente **au plus tard le 3 novembre 2017**, jour de clôture de l'Offre.

L'intermédiaire en charge de la centralisation de l'Offre est :

CACEIS Corporate Trust
Direction des Opérations / Service OST marché primaire
14, rue Rouget de Lisle
92 862 Issy Les Moulineaux – Cedex 9.

Les intermédiaires devront livrer à CACEIS Corporate Trust (affilié Euroclear n°23) les actions TECHNOFLEX présentées à l'Offre au plus tard le 6 novembre 2017 avant 16 heures, en nature de compte 57.

Le règlement des produits des ventes sera effectué à compter du 10 novembre 2017.

La cotation des actions TECHNOFLEX sur Euronext Access sera suspendue pendant toute la durée de l'Offre.

Dans la mesure où la société MEDFLEX détient d'ores et déjà, directement et indirectement, une participation supérieure à 95% du capital et des droits de vote de TECHNOFLEX, elle demandera à Euronext Paris, au terme de la Période d'Offre et conformément à l'article 4.2 alinéa 5 de la Note d'organisation d'Euronext Access, la radiation des actions de la société TECHNOFLEX inscrites sur Euronext Access.

Pour de plus amples renseignements concernant l'Offre volontaire de rachat, le document d'information relatif à l'Offre peut être consulté sur le site Internet de TECHNOFLEX :

<http://www.technoflex.net/finances/informations-reglementees/>

Contact :

Mr. O. Chesnoy, Président du Directoire

info retrait@technoflex.net